



Déclaration du SNUipp-FSU77  
CAPD du 12 juin 2018

Madame l'inspectrice d'académie, mesdames, messieurs les membres de la CAPD,

La CAPD de ce jour va statuer pour la seconde fois sur les promotions à la classe exceptionnelle, grade auquel la FSU et le SNUipp se sont opposés, puisque nous revendiquons une revalorisation indiciaire pour tous les enseignants, une cadence unique d'avancement et la possibilité pour tous d'atteindre l'indice terminal.

Il est important d'avoir conscience que nos collègues, avec le gel du point d'indice, la hausse de la CSG et le retour du jour de carence, ne peuvent plus maintenant compter que sur les changements d'échelon et de classe pour voir leurs salaires évoluer.

Nous ne pouvons que continuer à déplorer la subjectivité des modalités retenues pour accéder à la classe exceptionnelle. L'avis des IEN en premier lieu dont certains sont émis sur des collègues qu'ils n'ont jamais inspectés et pour lesquels les seules sources retenues devraient être leurs précédents rapports d'inspection. Certains avis émis tiennent par ailleurs plus du règlement de compte que de l'objectivité requise d'un supérieur hiérarchique. Nous avons des exemples le démontrant. Votre avis également quand il se base sur ceux des IEN cités précédemment. Mais aussi le fait que dans les promus le nombre de personnels travaillant dans les inspections nous paraît encore disproportionné par rapport à l'ensemble des demandes.

Enfin, nous vous demandons que les modalités de recours concernant cette classe exceptionnelle soient clairement portées à la connaissance de tous nos collègues.

A l'opposé de cette classe exceptionnelle qui prétend récompenser le « mérite » et qui va créer en réalité d'inacceptables inégalités entre collègues, notre revendication d'un avancement à une véritable cadence unique pour tous aurait été une meilleure réponse de justice et d'équité. Il aurait permis de reconnaître l'engagement professionnel de toutes et tous au quotidien, dans toutes les écoles. Ce sont ces valeurs que, depuis sa création, le SNUipp-FSU porte dans toutes les instances départementales comme au niveau national.

Je vous remercie